

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DU COMITÉ SYNDICAL

**SEANCE DU 9 octobre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 9 octobre à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 3 octobre deux mille vingt-quatre, s'est réuni salle du Conseil à MOUZEIL, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 11

Nombre de délégués participant au vote : 11

**Titulaires présents :**

Elus Couffé : Daniel PAGEAU, Roseline VALEAU

Elus Le Cellier : Michael DAVID,

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Stéphanie BÉRITAULT

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER, Florence BEZIER  
Jacqueline LE TEXIER, Damien LE BRESTEC

**Titulaires absents excusés :**

Elus Couffé : Suzanne LELAURE, Frédéric DELANOUE

Elus Le Cellier : Aurelia AUDRAIN, Philippe MOREL  
Céline VERMOSEN

Elus Ligné : Maurice PERRION (pouvoir à Déborah JOURDON) Déborah SIDDI (pouvoir à Guillaume NIEL)

**Suppléants présents :**

Elus Ligné : Déborah JOURDON (pouvoir de Maurice PERRION), Guillaume NIEL (pouvoir de Déborah SIDDI)

**Suppléants absents excusés :**

Elus Couffé : Cécile COTTINEAU, Sylvie FEILLARD,  
Sylvie LE MOAL, Eugénie MBILEMBI BOMODO

Elus Le Cellier : Stéphanie HERBETTE, Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Philippe TRESSARD

Elus Ligné : Aurélie VASSAULT DUVAL, Anita MENET

Elus Mouzeil : Marina JULIENNE, Benoît DESORMEAUX, Marie RAFFIN, Nathalie TRUIN

**Secrétaire de séance : Stéphanie BERITAULT**

**N°09.10.2024-01 : CHANGEMENT DE DELEGUE SUPPLEANT AU COMITE SYNDICAL**

**Madame la Présidente rappelle à l'assemblée :**

Les statuts du SIVOM du Secteur de Ligné prévoient qu'en cas de vacances parmi les délégués, le conseil municipal concerné pourvoit à son remplacement.

Monsieur Didier PICAT, élu du CELLIER a souhaité démissionner de ses fonctions de délégué suppléant au sein du SIVOM du secteur de Ligné.

Par délibération, la commune du CELLIER a désigné Monsieur Philippe TRESSARD en tant que membre suppléant et membre du groupe de travail « matériel » ;

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du SIVOM du secteur de Ligné,

Vu la délibération de la Commune du Cellier en date du 26 juin 2024 désignant un nouveau délégué suppléant,

Vu l'exposé des motifs,

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :**

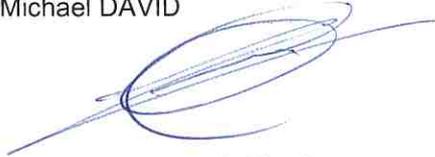
<b>Suffrages exprimés :</b>			
<b>Voix pour : 11</b>	<b>Voix contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>	<b>Ne prend pas part au vote : 0</b>

- Prendre acte de ce changement de délégués au sein du comité syndical
- DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

Pour La Présidente empêchée,  
Le 1<sup>er</sup> vice-Président

La secrétaire de séance

Michael DAVID



SIVOM du Secteur de Ligné  
3 place de la Perrotterie  
44850 LIGNÉ  
Tél : 02 51 12 20 04  
sivomligne@orange.fr

Stéphanie BERITAUULT



Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le :